

1^{RE} SEMAINE DU VOTE IMPOSÉ : LE POINT

Depuis le 21 juillet, début du scrutin sur les offres finales de Postes Canada, 55,8 % des membres de l'unité urbaine et 57,8 % des membres de l'unité des FFRS ont déjà voté. Le scrutin se poursuit jusqu'au **1^{er} août, 17 h (HAE)**.

La date limite pour demander la version papier des offres finales de Postes Canada est demain, **25 juillet**.

Il vous reste du temps pour voter. Il est crucial que **tous** les membres se prononcent sur les offres finales, car chaque vote compte. Votre voix compte.

Postes Canada modifie son message

Dès l'annonce du scrutin, le message de Postes Canada était clair : le vote porte sur votre avenir. Postes Canada en avait même fait un slogan : « Votre avenir. Votre vote. »

Près d'une semaine après le début du scrutin, voilà que Postes Canada modifie son message. Le vote ne porte plus sur l'avenir; il porte uniquement sur les dernières offres de l'employeur, un point c'est tout. Pourquoi un tel revirement? Postes Canada minimise l'importance du vote, car elle sait que sa vision de l'avenir ne tient pas la route.

Vous pouvez être sûrs que Postes Canada se prépare déjà à déployer les plans qu'elle a présentés dans le cadre de la Commission sur les relations de travail. Aux pages 56 et 57 du mémoire qu'elle a remis à la Commission en février dernier, Postes Canada a écrit que ses propositions ne sont que le début, car « beaucoup plus de travail sera nécessaire pour moderniser les conventions collectives ».

Voici l'avenir qui nous attend si nous ne rejetons pas ces offres :

- Fin du système des titulaires d'itinéraires;
- Augmentation du nombre de postes à temps partiel dans tous les groupes;
- Nouveaux modes de prestation de services, code de sous-traitance;
- Affaiblissement de la sécurité d'emploi, qui mènera à des mises à pied;
- Flexibilité pour organiser le travail en fonction des volumes;
- Transition vers un régime de retraite à cotisations déterminées pour les futures embauches.

Envoyons un message clair à Postes Canada : **REJETONS ses offres finales.**

Si vous avez des difficultés à voter ou n'avez toujours pas reçu votre NIP, communiquez sans frais avec **Simple Vote** au **888-508-6152**.

L'interdiction de travailler des heures supplémentaires reste en vigueur partout au pays.

Pour obtenir par courriel les dernières nouvelles du Syndicat, abonnez-vous à **Somm@ire** : www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 304

/ET scfp 1979 / map scfp 1979 - /bt sepb 225

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

